

FARENEIT

SAS au capital de 32 108 395 euros,
immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 913 422 416,
dont le siège social est situé : 38 RUE CALMETTE GUERIN, 38-46-Z.I. DU PRUNAY, 78500
SARTROUVILLE

RAPPORT DE GESTION GROUPE APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Nous vous avons réunis en Assemblée générale afin de soumettre à votre approbation les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Dans ce cadre, le présent rapport de gestion vous rend compte de l'évolution de notre activité groupe et des principaux points d'attention survenus au cours dudit exercice.

Toutes pièces et documents complémentaires prévus par la réglementation en vigueur sont tenus à votre disposition.

Les rapports du Commissaire aux comptes sont mis à votre disposition.

L'examen ci-après porte sur deux exercices ayant eu des durées différentes. Aussi, vous êtes invités, dans un but de fidélité de comparaison des données comptables d'un exercice à l'autre, à évaluer les données chiffrées de la présente analyse à leur moyenne mensuelle et/ou le cas échéant à leur valeur relative au chiffre d'affaires s'agissant des postes de charges d'exploitation.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Résumé de l'activité au cours de l'exercice écoulé

A l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'élève à 48 255 K€ contre 49 129 K€ au 31 décembre 2023 soit une baisse de 1,77 %.

Les charges d'exploitation ont pour leur part été maîtrisées. Elles ont en effet diminué de - 1,08 %.

Il est à relever par ailleurs que l'évolution relative des charges d'exploitation au chiffre d'affaires a été contrôlée.

L'exercice se clôture par un résultat d'exploitation bénéficiaire de 4 354 K€ qui enregistre une baisse par rapport à l'an passé.

Le résultat net est bénéficiaire à l'issue de l'exercice et progresse par rapport à l'exercice précédent.

Pour conclure cette présentation, le total du bilan a progressé.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice

Les faits marquants ayant impacté le groupe sont les suivants :

- **Avril 2024 - Extension du périmètre d'intégration fiscale**

La société a procédé à l'extension de son périmètre d'intégration fiscale en y intégrant les structures ci-dessous :

- ALFAKLIMA
- GRANPAS
- LG FROID
- MTE
- SEEM
- SECA
- SIEMAC (Fusionné dans LG FROID)

- **Mai 2024 - Rachat des titres de SERELY auprès de l'associé minoritaire**

La société TIPIE a procédé au rachat des titres détenus par Monsieur Martial Gorjux pour 18 K€ en Mai 2024.

TIPIE détient à la clôture de l'exercice 100 % des titres de la société SERELY.

- **Juin 2024 - Augmentation de capital avec une prise de participation complémentaires des directeurs de filiales**

Les directeurs des sociétés filiales ci-dessous ont souscrit à une augmentation de capital. Ces augmentations ont entraîné des dilutions du taux d'intérêt du groupe Fareneit présenté dans le tableau ci-dessous :

Entités	% de dilution
DELTAKLIMA	5,00
HELIOM	2,50
SETELEC	4,05
SN KOCH	2,50

- **Juin 2024 - Reclassement des titres de la société EXERCE directement sous la société TIPIE**

La société TIPIE détenait indirectement 80% de la société EXERCE par l'intermédiaire de la société SEEM. La société TIPIE est aujourd'hui directement propriétaire des titres de la société EXERCE.

- **Juillet 2024 - Acquisition de la société FINECOTEP - ECOTEP**

La société TIPIE a procédé à l'acquisition de la FINECOTEP au mois de juillet 2024 pour un prix de 588 K€. La société FINECOTEP détenait 100 % de la société ECOTEP.

L'ensemble des compléments de prix ont été levés et le prix de 588 K€ est ferme et définitif suite à la signature d'un protocole en janvier 2025.

- **Juillet 2024** : Acquisition au mois de juillet 2025 du fonds de commerce TOITURES et TRADITIONS

La société GRANPAS a acquis le fonds de commerce TOITURES et TRADITION pour un prix de 120 K€.

- **Décembre 2024** - Mise en place sur la fin de l'année de 3 opérations de restructuration

Dans un souci de rationalisation de ses activités. La société a procédé à plusieurs opérations de restructuration :

- ✓ Mise en place d'une fusion à l'envers entre les sociétés ECOTEP et FINECOTEP entraînant la disparition de la société holding FINECOTEP absorbée par sa société fille ECOTEP ;
- ✓ Une fusion simplifiée entre la société LG-FROID et la société SIEMAC. La société SIEMAC est absorbée par la société LG FROID ;
- ✓ Cession du fonds de commerce de Plomberie de la société GRANPAS à la société MIDEDEC afin de recentrer la société GRANPAS sur son activité de couverture ;

Aucun autre évènement majeur n'est à rapporter.

Analyse objective de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société

L'analyse de l'évolution des affaires de la société a été présentée ci-avant et sera complétée au chapitre « Examen des comptes et résultats ». Afin de faciliter la compréhension du lecteur, ces analyses seront assorties d'une présentation de l'évolution des indicateurs clés des principaux postes du compte de résultat.

Principaux risques et incertitudes

La société a identifié les principaux risques auxquels elle et ses filiales sont confrontées sur son activité et sa trésorerie, notamment s'agissant des effets de la hausse du coût de l'énergie et des matières premières particulièrement importante cette année en France et également de l'impact des mesures économiques liées au contexte géopolitique actuel. Elle a renforcé la surveillance des risques émergents, notamment ceux liés aux technologies et aux évolutions réglementaires.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a comptabilisé aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Les sociétés MTE et MIDEDEC ont fusionné en 2025 par voie de fusion absorption. Le société MIDEDEC a absorbée la société MTE. La société MIDEDEC a changé sa dénomination sociale en Fareneit Energies.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous allons poursuivre notre politique de management des filiales afin d'améliorer le résultat global du groupe ainsi constitué.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 16 sociétés contre 16 à la clôture de l'exercice précédent.

Entités	% d'intérêt (Clôture)
ALFAKLIMA	100,00
DETLAKLIMA	85,00
ECOTEP (Acquisition juillet 2024)	100,00
EXERCE	80,01
FARENEIT (Mère)	100,00
GRANDPAS	100,00
HELIOM	87,50
LG FROID	100,00
MIDEDEC	84,99
MTE	100,00
SECA	100,00
SEEM	100,00
SERELY	100,00
SETELEC	95,95
SIEMAC (Fusionné dans LF FROID)	
SN KOCH	87,50
TIPIE	100,00

Toutes précisions complémentaires figurent dans les documents de clôture des comptes desdites filiales tenus à votre disposition.

Joel CLAUDEPIERRE

Président

Zone de signature



JPA FRANCE
Audit, Expertise comptable, Conseil
France

7, rue de Galilée
75116 PARIS

CARMYN
by Sinergys

3, rue de Logelbach
75017 PARIS

FARENEÏT

Société par Actions Simplifiée au Capital de 32.108.395 euros

**Siège Social : 38/46, rue Calmette et Guérin
78 500 SATROUVILLE**

RCS VERSAILLES 913 422 416

* * * *

RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE LA SOCIÉTÉ FARENEÏT

Période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

* * * *

Au Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société FARENEÏT et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de la société FARENEÏT relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité de la direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



JPA FRANCE
Audit, Expertise comptable, Conseil
France

CARMYN
by Sinergys

A notre avis, les comptes consolidés présentent sincèrement, dans tous les aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière du groupe au 31 décembre 2024 ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Paris, le 22 avril 2025

Les commissaires aux comptes

JPA

DocuSigned by:
Pascal ROBERT
942229F2123A424...

Pascal ROBERT

CARMYN

Signé par :
Didier HASSAN
8762108FA36441E...

Didier HASSAN

Etats financiers consolidés

Groupe Fareneït

31/12/2024



EON ADVISORY

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 10.000 euros inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris et membre de la Compagnie régionale de Paris

RCS 980 535 934

33, Rue La Fayette

75009 PARIS



Table des matières

États financiers	2
Compte de résultat consolidé.....	2
Bilan consolidé	3
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	4
Variations des capitaux propres	5
Détermination de l'EBITDA	5
Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice.....	7
Méthodes et principes de consolidation.....	9
Principes généraux	9
Définition du périmètre de consolidation	9
Variation du périmètre de consolidation	10
Règles et méthodes comptables	10
Annexe 1. Ecart d'acquisition (goodwill)	13
Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles	14
Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	15
Annexe 3. Valeurs brutes des actifs financiers	15
Annexe 4. Stocks et en-cours	16
Annexe 5. Impôt différé.....	16
Annexe 6. Actif circulant	17
Annexe 7. Trésorerie nette	18
Annexe 8. Provisions	18
Annexe 9. Dettes financières	19
Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	20
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	20
Annexe 11. Chiffre d'affaires.....	20
Annexe 12. Autres produits d'exploitation	20
Annexe 13. Achats consommés.....	21
Annexe 14. Charges de personnel.....	21
Annexe 15. Autres charges d'exploitation	22
Annexe 16. Produits financiers	22
Annexe 17. Charges financières	22
Annexe 18. Charges d'impôts	23
La preuve d'impôts se décompose comme suit :	23
Autres Informations.....	24
Effectifs.....	24
Engagements hors-bilan.....	24
Rémunérations des commissaires aux comptes	24
Evènements postérieurs à la clôture	24

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat (K€)	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	48 255	49 129
Autres produits d'exploitation	679	610
Achats consommés	(12 201)	(13 407)
Charges de personnel	(16 927)	(15 825)
Autres charges d'exploitation	(13 616)	(14 096)
Impôts et taxes	(419)	(435)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 417)	(1 306)
Opérations en commun		
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	4 354	4 670
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	4 354	4 670
Charges et produits financiers	(806)	(916)
Charges et produits exceptionnels	(45)	196
Impôts sur les résultats	(776)	(1 199)
Résultat net des entreprises intégrées	2 726	2 751
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 726	2 751
Intérêts minoritaires	294	205
Résultat net (part du groupe)	2 432	2 546

Bilan consolidé

Bilan actif consolidé (K€)	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	48 972	48 490
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	<i>47 945</i>	<i>47 509</i>
Immobilisations corporelles	2 217	2 609
Immobilisations financières	265	170
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	51 454	51 269
Stocks et en-cours	1 534	1 709
Clients et comptes rattachés	13 422	11 652
Autres créances et comptes de régularisation	2 867	3 033
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	<i>226</i>	<i>258</i>
Valeurs mobilières de placement	6 139	2 007
Disponibilités	5 075	6 541
Actif circulant	29 038	24 941
Total Actif	80 492	76 210
Bilan passif consolidé	31/12/2024	31/12/2023
Capital	32 108	32 108
Primes liées au capital		
Réserves et résultat consolidés	7 539	5 392
Autres		
Capitaux propres (Part du groupe)	39 648	37 501
Intérêts minoritaires	615	433
Total des capitaux propres	40 263	37 934
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif	0	
Provisions pour risques et charges	1 106	1 468
Provisions	1 106	1 468
Dettes financières	21 817	22 339
Fournisseurs et comptes rattachés	7 231	6 106
Autres dettes et comptes de régularisation	10 074	8 364
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	<i>97</i>	<i>43</i>
Dettes	39 122	36 809
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	80 492	76 210

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux consolidé (K€)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net total des entités consolidées	2 726	2 751
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	732	1 312
Variation de l'impôt différé	(1)	9
Eléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	370	(20)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	165	
Marge brute d'autofinancement	3 992	4 052
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	1 389	(2 446)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	5 380	1 606
Acquisitions d'immobilisations	(374)	(366)
Cessions d'immobilisations	382	112
Réduction des autres immobilisations financières	5	
Incidence des variations de périmètre	(558)	(1 036)
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan	(64)	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(609)	(1 290)
Émissions d'emprunts	1 250	428
Remboursements d'emprunts	(2 789)	(2 793)
Variation des subventions d'investissements		
Dividendes versés des filiales	(694)	(200)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(61)	(32)
Augmentations / réductions de capital	199	140
Actionnaires : capital appelé non versé		
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires	(10)	(7)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(2 105)	(2 464)
Variation de change sur la trésorerie (IV)		
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	2 666	(2 148)
Trésorerie : ouverture	8 548	10 696
Trésorerie : ouverture	8 548	10 696
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	11 214	8 548

Les trésoreries d'ouverture et de clôture comprennent les disponibilités, les valeurs mobilières de placement et les équivalents de trésorerie nettes des intérêts courus non échus.

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2023	32 108		2 846			2 546	37 501	433
Affectation du résultat N-1			2 546			(2 546)		
Distribution/ brut versé			(61)				(61)	(694)
Résultat						2 432	2 432	294
Variations de périmètre			(130)				(130)	563
Autres variations			(94)				(94)	19
2024	32 108		5 107			2 432	39 648	615

Détermination de l'EBITDA

Compte de résultat consolidés	12.2024
Chiffre d'affaires	48 255
Achats de production	(10 958)
Variation de stocks	(232)
Production immobilisée	
Marge Brute	37 065
% MB / CA	76,8%
Masse salariale économique	(17 492)
Locations (équipement)	(836)
Frais de déplacement	(627)
Autres frais généraux	(12 322)
Impôts et taxes	(419)
Autres produits et charges	0
EBITDA	5 369
% EBITDA / CA	11,1%
Dotations aux amortissements et provisions	(1 016)
EBIT	4 354
% EBIT / CA	9,0%
Produits financiers	370
Charges financières	(1 176)
Résultat financier	(806)
Produits exceptionnels	722
Charges exceptionnelles	(767)
Résultat exceptionnel	(45)
Impôt sur les bénéfices	(776)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 726
% CA	5,6%

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe et évolution

Le groupe Fareneït créé en 2000 et implanté au plus proche de ses clients, se développe par intégration d'entreprises à taille humaine.

Présent sur 11 implantations géographiques, les 14 entreprises du Groupe sont spécialisées en Génie climatique, Génie électrique, Plomberie et Couverture.

A l'origine basé en Ile-de-France, le Groupe s'étend en Province, renforce et diversifie progressivement ses activités. Le groupe Fareneït offre désormais une prestation complète en réalisation et maintenance d'installations techniques du bâtiment.

Les 300 collaborateurs du Groupe partagent tous une culture et des valeurs communes. Associés à la réussite du groupe, ils apportent chaque jour leur expertise pour imaginer ensemble des solutions répondant pleinement aux attentes de nos clients et partenaires.

Faits marquants de l'exercice

Les faits marquants ayant impacté le groupe sont les suivants :

- **Avril 2024 - Extension du périmètre d'intégration fiscale**

La société a procédé à l'extension de son périmètre d'intégration fiscale en y intégrant les structures ci-dessous :

- ALFAKLIMA
- GRANPAS
- LG FROID
- MTE
- SEEM
- SECA
- SIEMAC (Fusionné dans LG FROID)

- **Mai 2024 - Rachat des titres de SERELY auprès de l'associé minoritaire**

La société TIPIE a procédé au rachat des titres détenus par Monsieur Martial Gorjux pour 18 K€ en Mai 2024.

TIPIE détient à la clôture de l'exercice 100 % des titres de la société SERELY.

- **Juin 2024 - Augmentation de capital avec une prise de participation complémentaires des directeurs de filiales**

Les directeurs des sociétés filiales ci-dessous ont souscrit à une augmentation de capital. Ces augmentations ont entraînés des dilutions du taux d'intérêt du groupe Fareneït présenté dans le tableau ci-dessous :

Entités	% de dilution
DELTAKLIMA	5,00
HELIOM	2,50
SETELEC	4,05
SN KOCH	2,50

- **Juin 2024 - Reclassement des titres de la société EXERCE directement sous la société TIPIE**

La société TIPIE détenait indirectement 80% de la société EXERCE par l'intermédiaire de la société SEEM. La société TIPIE est aujourd'hui directement propriétaire des titres de la société EXERCE.

- **Juillet 2024 - Acquisition de la société FINECOTEP - ECOTEP**

La société TIPIE a procédé à l'acquisition de la FINECOTEP au mois de juillet 2024 pour un prix de 588 K€. La société FINECOTEP détenait 100 % de la société ECOTEP.

L'ensemble des compléments de prix ont été levés et le prix de 588 K€ est ferme et définitif suite à la signature d'un protocole en janvier 2025.

- **Juillet 2024 : Acquisition au mois de juillet 2025 du fonds de commerce TOITURES et TRADITIONS**

La société GRANPAS a acquis le fonds de commerce TOITURES et TRADITION pour un prix de 120 K€.

- **Décembre 2024 - Mise en place sur la fin de l'année de 3 opérations de restructuration**

Dans un souci de rationalisation de ses activités. La société a procédé à plusieurs opérations de restructuration :

- ✓ Mise en place d'une fusion à l'envers entre les sociétés ECOTEP et FINECOTEP entraînant la disparition de la société holding FINECOTEP absorbée par sa société fille ECOTEP ;
- ✓ Une fusion simplifiée entre la société LG-FROID et la société SIEMAC. La société SIEMAC est absorbée par la société LG FROID ;
- ✓ Cession du fonds de commerce de Plomberie de la société GRANPAS à la société MIDEDEC afin de recentrer la société GRANPAS sur son activité de couverture ;

Changements de méthodes

Aucun changement de méthode n'a été mis en œuvre par rapport à l'exercice précédent.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos le 31/12/24 a une durée de 12 mois, comme l'exercice précédent clos le 31/12/23.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 16 sociétés contre 16 à la clôture de l'exercice précédent.

Entités	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ALFAKLIMA	IG	100,00	100,00
DELTAKLIMA	IG	85,00	90,00
ECOTEP (Acquisition juillet 2024)	IG	100,00	
EXERCE	IG	80,01	80,01
FARENEIT (Mère)	IG	100,00	100,00
GRANDPAS	IG	100,00	100,00
HELIOM	IG	87,50	90,00
LG FROID	IG	100,00	100,00
MIDEC	IG	84,99	84,99
MTE	IG	100,00	100,00
SECA	IG	100,00	100,00
SEEM	IG	100,00	100,00
SERELY	IG	100,00	81,29
SETELEC	IG	95,95	100,00
SIEMAC (Fusionné dans LF FROID)	IG		100,00
SN KOCH	IG	87,50	90,00
TIPIE	IG	100,00	100,00

Toutes les sociétés sont intégrées globalement.

Variation du périmètre de consolidation

Une entrée de périmètre a été constatée sur le groupe au mois de juillet 2024 avec l'acquisition de la société FINECOTEP. Cette société a été fusionnée dans la société ECOTEP en fin d'année 2024.

Il convient de noter la fusion simplifiée de la société SIEMAC et LG FROID. La société LG FROID a absorbé sa société sœur SIEMAC.

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

Les taux de conversion retenus sont :

- Écarts d'acquisition : l'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.
- Ecarts d'acquisition positifs : un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».
- Les écarts d'acquisition positifs sont amortis linéairement sur une durée de XX ans.
- Ecarts d'acquisition négatifs : un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».
- Les écarts d'acquisitions négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée de XX ans.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

- Le groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :
 - La faisabilité technique en vue de sa mise en vente;
 - L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
 - Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation;
 - L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs;
 - La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente;
 - Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.
 - Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.
 - Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition
 - Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 10 ans

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions	20 à 30 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel outillage	4 à 10 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 10 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans
- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les travaux en cours comprennent le coût d'entrée des consommations, les charges directes et indirectes qui leurs sont affectées, ainsi que la marge au prorata de la réalisation du chantier, selon la méthode de l'avancement.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

Contrats de location financement

Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Comptabilisation des instruments financiers

- Reconnaissance des produits : Les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir une perte latente sont comptabilisées. Par contre les factures définitives et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir un gain ne font pas l'objet d'un ajustement comptable.
- Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies

- Régimes à cotisations définies : Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :
 - d'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
 - les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
 - les régimes de couverture de frais médicaux.
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 64.

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation 3,25 %

Taux de croissance des salaires 1.5 %

Age de départ à la retraite 64 ans

Taux de rotation du personnel 0 %

Table de taux de mortalité : table INSEE 2020 2022

Taux de charges patronales 42%

Le taux d'actualisation utilisé est le taux de maturité des engagements à 10 ans au 31/12/2024 soit 3.25%.

Capital social

Le capital de la société FARENEIT, entité consolidante, s'élève à 32 108 K€ euros et se compose de 32 108 395 actions de 1 euro de valeur nominale. Le Groupe ne détient pas d'actions propres.

Les 32 108 395 actions sont de différentes catégories :

- 21 608 395 actions ordinaires ;
- 10 500 000 actions de préférence de catégorie 1 dites ADP1. Par rapport aux actions ordinaires, les ADP1 offriront un dividende prioritaire à compter de l'exercice 2030, égal à 5% du prix d'acquisition / souscription / conversion desdites ADP1.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2023	2024	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	47 509	47 945	411				25	
Valeur nette	47 509	47 945	411				25	

Au titre de l'exercice 2022, l'écart d'acquisition positif s'établissait à 46 627 K€. Il concernait la prise de contrôle du groupe Headlight et l'acquisition de la société Siemac. Elles avaient généré un écart d'acquisition positif de respectivement 46 397 K€ et 230 K€.

Au titre de l'exercice 2023, le rachat de titres auprès des sociétés SERELY et SEEM a généré une augmentation de l'écart d'acquisition de 882 K€. Il se décompose de la façon suivante : 224 K€ pour SERELY et 658 K€ pour SEEM (dont 208 K€ relatif à sa détention de 80% du capital de la société EXERCE).

Au titre de l'exercice 2024, le rachat de la quote-part des titres SERELY et l'acquisition de ECOTEP ont entraîné la constatation d'un écart d'acquisition positif à hauteur de 436 K€ qui se décompose respectivement pour 25 K€ chez SERELY et 411 K€ pour ECOTEP.

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	248	295	27	(10)		29	
Fonds commercial	861	941	21				59
Autres immobilisations incorporelles	2	2	(0)			2	
Ecart d'acquisition	47 509	47 945				436	
Immobilisations incorporelles	48 620	49 183	48	(10)		468	59
Constructions		29	18				11
Constructions sur sol d'autrui	5			(5)			
Installations techniques, matériel & outillage	1347	572	109	(46)		34	(872)
Autres immobilisations corporelles	20	350	24	(599)		43	862
Matériel de bureau	350	416	41	(57)		82	
Matériel de transport	4 200	3 632	259	(1 000)		121	52
Immobilisations corporelles	5 922	4 999	450	(1 708)		281	53
Total	54 542	54 182	498	(1 717)		749	112

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(130)	(209)	(62)			(26)	10
Autres immobilisations incorporelles		(2)	0			(2)	
Amortissements des immobilisations incorporelles	(130)	(211)	(62)			(28)	10
Constructions	0	(8)	(4)				(4)
Constructions sur sol d'autrui	(5)						5
Installations techniques, matériel & outillage	(622)	(353)	(98)			(33)	400
Autres immobilisations corporelles	(18)	(230)	(85)			(43)	(84)
Amortissements du matériel de bureau	(260)	(336)	(48)			(75)	47
Amortissements du matériel de transport	(2 408)	(1 855)	(831)			(45)	1 429
Amortissements des immobilisations corporelles	(3 313)	(2 782)	(1 065)			(196)	1 793
Amortissements sur actif immobilisé	(3 443)	(2 993)	(1 127)			(224)	1 803

Annexe 3 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	0	8	1 021	(416)			(471)	(127)
Prêts	20	20						
Dépôts et cautionnements versés	150	237	62	(5)			30	
Immobilisations financières	170	265	1 083	(421)			(441)	(127)
Actifs financiers	170	265	1 083	(421)			(441)	(127)

Les actifs financiers sont tous au-delà de 5 ans.

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	31/12/2024			31/12/2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	606	(3)	603	356		356
En-cours de services	931		931	1 353		1 353
Stocks et en-cours	1 537	(3)	1 534	1 709		1 709

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2023	2024	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	215	129	(98)			1	11
Liasse							
Fiscalité différée (décalages temporaires)							
Fiscalité différée (retraitements)	218	111	(107)				0
Annulation du social pour les MEE							
Annulation quote-part HG sur Proportionnelles							
Sous total	218	111	(107)				0
Autres	(4)	18	9			1	11
Valeur nette par catégorie	215	129	(99)			1	11

Annexe 6 Actif circulant

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	13 668	(245)	13 422	11 904	(252)	11 652
Clients et comptes rattachés	13 668	(245)	13 422	11 904	(252)	11 652
Avances et acomptes versés sur commandes	215		215			
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	1		1			
Impôts différés - actif	226		226	249		249
Créances fiscales hors IS part < 1an	1 104		1 104	1 127		1 127
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	350		350	511		511
Autres créances part < 1an	151		151	407		407
Charges à répartir	98		98	125		125
Primes sur obligations - part < 1 an	503		503	605		605
Charges constatées d'avance part < 1 an	220		220			
Autres créances et comptes de régularisation	2 867		2 867	3 024		3 024
Clients et autres créances	16 535	(245)	16 289	14 939	(255)	14 684

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés	13668	13668					
Clients et comptes rattachés	13668	13668					
Avances et acomptes versés sur commandes	215	215					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	1	1					
Impôts différés - actif	226	226					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	1104	1104					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	350	350					
Autres créances part < 1an	151	151					
Charges à répartir	98	98					
Primes sur obligations - part < 1 an	503					503	
Charges constatées d'avance part < 1 an	220	220					
Autres créances et comptes de régularisation	2 867	2 364				503	
Actif circulant	16 535	16 032				503	

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2023	2024
Trésorerie active nette	6 541	5 075
VMP - Equivalents de trésorerie		
Disponibilités	6 492	5 040
Intérêts courus non échus s/ dispo.	49	35
Trésorerie à court terme	6 541	5 075
Placements à court terme	2 007	6 139
VMP - Autres placements	2 007	6 139
Trésorerie passive assimilée à une dette	0	2
Concours bancaires (dettes)	0	2
Trésorerie à long terme	2 007	6 138
Trésorerie nette	8 548	11 213

Annexe 8. Provisions

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges	535	228		(307)			
Provisions pour pensions et retraites	933	879	168	(256)		33	
Provisions	1 468	1 106	168	(563)		33	

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires - courant	6 766	6 766					
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 692	1 540	818	(788)		79	(261)
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	13 531	13 344	1 248	(1 803)		218	150
Intérêts courus sur emprunts	193	165	165	(193)			
PGE	150	0					(150)
Autres emprunts et dettes	7	2					(5)
Dettes financières	22 339	21 817	2 231	(2 784)		297	(266)

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts obligataires - part < 1 an	6 766					6 766		
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 540	666	501	269	93	4	7	
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	13 344	2 003	1 504	1 431	1 422	6 886	98	
Intérêts courus sur emprunts	165	165						
Concours bancaires (dettes)	2	2						
Dettes financières	21 817	2 836	2 005	1 700	1 515	13 656	105	

Les emprunts obligataires ont été émis à l'occasion de la prise de contrôle du groupe Headlight par la société Fareneit.

Il s'agit de deux emprunts obligataires convertibles en actions nouvelles à émettre d'échéance au 2 décembre 2029 :

- L'emprunt OCA porte sur 2.000.000 obligations d'une valeur nominale de 1 euros, convertibles en autant d'actions dites ADP1
- L'emprunt OCB porte sur 4.000.000 obligations d'une valeur nominale de 1 euros, convertibles en autant d'actions ordinaires

Les deux emprunts portent intérêts au taux annuel de 4%, payables semestriellement (30/6 et 31/12).

En cas de non-conversion de cet emprunt au terme de leur durée, une prime de non conversion sera versée aux porteurs des obligations de manière à porter le taux d'intérêt annuel effectif à 8%. Seules les primes de non conversion des emprunts dont les porteurs n'ont pas manifesté explicitement à ce jour leur intention de convertir in fine leurs obligations ont été reconnus dans les comptes sociaux de Fareneit et consolidés du groupe.

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs	6 106	7 231
Dettes fournisseurs	6 106	7 231
Dettes sociales part < 1 an	2 245	2 127
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	2 421	3 152
Impôts différés passif	73	97
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	27	428
Autres dettes part < 1 an	778	651
Produits constatés d'avance part < 1 an	2 851	3 621
Autres dettes et comptes de régularisation	8 395	10 074
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	14 501	17 306

Toutes les dettes fournisseurs et autres dettes sont à moins d'un an.

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2024	2023
Production vendue de biens et services	48 171	49 128
Produits des activités annexes	84	1
Chiffre d'affaires	48 255	49 129

Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé en France.

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2024	2023
Production stockée	(421)	63
Rep./Prov. engagements de retraite	256	0
Rep./Dépr. sur actif circulant	146	0
Transferts de charges d'exploitation	559	524
Autres produits	141	23
Autres produits non courant		
Autres produits d'exploitation	679	610

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2024	2023
Achats de matières,fournitures et autres approvisionnements	(764)	(1 368)
Var. stocks mp, fournît. & autres appro	189	111
Autres achats	(11 626)	(12 150)
Achats consommés	(12 201)	(13 407)

Annexe 14. Charges de personnel

Libellé	2024	2023
Rémunérations du personnel	(10 609)	(9 890)
Charges de sécurité sociales, retraites et prévoyance	(5 469)	(5 179)
Autres charges de personnel	(849)	(756)
Charges de personnel	(16 927)	(15 825)

Annexe 15. Autres charges d'exploitation

Libellé	2024	2023
---------	------	------



Loyers	(1 166)	(753)
Honoraires	(1 322)	(2 696)
Transports et déplacements	(671)	(670)
Sous-traitance générale	(7 757)	(7 333)
Achats études	(314)	(204)
Entretien et réparations	(830)	(810)
Primes d'assurances	(650)	(610)
Autres dépenses externes	(610)	(1 020)
Autres charges d'exploitation	(13 616)	(14 096)

Annexe 16. Produits financiers

Libellé	2024	2023
Revenus des créances rattachées à des participations		93
Autres produits financiers	370	254
Produits financiers	370	347

Annexe 17. Charges financières

Libellé	2024	2023
Charges d'intérêts	(1 074)	(1 161)
Autres charges financières		(388)
Dot./Amt primes de remb. des obligations	(102)	(102)
Charges financières	(1 176)	(1 263)

Annexe 18. Charges d'impôts

Libellé	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	(776)	(1 190)

Impôts différés	1	(9)
Charges d'impôts	(775)	(1 199)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2024.12
Résultat des entreprises intégrées	2 726
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(776)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	3502
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25 % (875)
Effets des différences de base	(311)
Effets des différences de taux	
Effets des dispositions fiscales particulières	443
Ecritures manuelles sur Impôt	(32)
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(776)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(776)
ECART	0
Taux effectif d'impôt	22,15%

Autres Informations

Effectifs

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Effectif moyen total	303	231

Engagements hors-bilan (en K€)

Caution bancaire SG : 382

Caution EULER : 3 555

Caution Crédit Mutuel : 47

Caution CIC : 276

Caution BTP : 1 271

Caution BNP : 95

Nantissement du fonds de commerce : 2 710

Rémunérations des commissaires aux comptes

Contrôle légal des comptes : 58 500€

Rémunérations des organes de direction

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à communiquer une information individuelle.

Evènements postérieurs à la clôture

Les sociétés MTE et MIDEDEC ont fusionné en 2025 par voie de fusion absorption. La société MIDEDEC a absorbé la société MTE. La société MIDEDEC a changé sa dénomination sociale en Fareneit Energies.

FARENEIT

SAS au capital de 32 108 395 euros,
immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 913 422 416,
dont le siège social est situé : 38 RUE CALMETTE GUERIN, 38-46-Z.I. DU PRUNAY, 78500
SARTROUVILLE

**PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
le vingt-huit mai,
à quatorze heures,

Au siège social, 38 RUE CALMETTE GUERIN, 38-46-Z.I. DU PRUNAY, 78500 SARTROUVILLE

Les associés de la société FARENEIT, SAS au capital de 32 108 395 euros, divisé en 32 108 395 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation du Président.

Le Commissaire aux comptes a également été convoqué.

Il a été établi une feuille de présence émargée par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présents :

- Monsieur Joel CLAUDEPIERRE, propriétaire de 12 601 130 actions
- La société SC QUITO, représentée par Monsieur Christophe PUGA, propriétaire de 9 007 265 actions
- La société SAS CREDIT MUTUEL EQUITY SCR, représentée par Monsieur Jean-Baptiste CHAMPEAU, propriétaire de 7 140 000 actions
- La société SASU BPIFRANCE INVESTISSEMENT, représentée par Monsieur Axel PIRIOU, propriétaire de 3 360 000 actions

seuls associés et représentant ainsi la totalité des 32 108 395 actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

En présence de :

- Monsieur Christophe PUGA, Directeur général de la société.

La société SAS CARMYN, représentée par Monsieur Didier HASSAN, Commissaire aux comptes de la société est absente et excusée.

La société SAS JPA, représentée par Monsieur Pascal ROBERT, Commissaire aux comptes de la société est absente et excusée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Joel CLAUDEPIERRE.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associés :

- les rapport de gestion ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- les rapports des Commissaires aux comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la présidence ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération des Dirigeants sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lectures sont données par les Dirigeants de leur rapport et du rapport des Commissaires aux comptes, général sur l'activité de l'exercice et spécial sur les conventions réglementées.

Ces lectures sont accompagnées de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux événements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée générale, après lecture du rapport de gestion et du rapport des Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale, après lecture du rapport de gestion groupe et du rapport des Commissaire aux comptes approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième résolution

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 1 694 683,13 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptabilisé à l'issue de l'exercice de la manière suivante :

À hauteur de 84 734,15 euros, en dotation de la réserve légale (soit 5 % du résultat conformément aux dispositions de l'article L232-10 du Code de commerce).

Suite à cette dotation, le reliquat de résultat disponible s'élève à 1 609 948,98 euros.

Enfin, l'Assemblée générale décide d'affecter le reliquat de résultat restant, soit 1 609 948,98 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde créditeur de 2 039 557,83 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, approuvent successivement le contenu de ce rapport.

Cette convention, mise aux voix, est ratifiée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'Assemblée générale ratifie l'absence de rémunération versée aux Dirigeants en contrepartie de l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Sixième résolution

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Le Président de séance

Zone de signature

Etats financiers consolidés

Groupe Fareneït

31/12/2024



Certifié conforme

Joel CLAUDEPIERRE

✓ Certified by  yousign

EON ADVISORY

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 10.000 euros inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris et membre de la Compagnie régionale de Paris

RCS 980 535 934

33, Rue La Fayette

75009 PARIS

Table des matières

États financiers	2
Compte de résultat consolidé.....	2
Bilan consolidé	3
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	4
Variations des capitaux propres	5
Détermination de l'EBITDA	5
Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice.....	7
Méthodes et principes de consolidation.....	9
Principes généraux	9
Définition du périmètre de consolidation	9
Variation du périmètre de consolidation	10
Règles et méthodes comptables	10
Annexe 1. Ecart d'acquisition (goodwill)	13
Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles	14
Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	15
Annexe 3. Valeurs brutes des actifs financiers	15
Annexe 4. Stocks et en-cours	16
Annexe 5. Impôt différé.....	16
Annexe 6. Actif circulant	17
Annexe 7. Trésorerie nette	18
Annexe 8. Provisions	18
Annexe 9. Dettes financières	19
Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	20
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	20
Annexe 11. Chiffre d'affaires.....	20
Annexe 12. Autres produits d'exploitation	20
Annexe 13. Achats consommés.....	21
Annexe 14. Charges de personnel.....	21
Annexe 15. Autres charges d'exploitation	22
Annexe 16. Produits financiers	22
Annexe 17. Charges financières	22
Annexe 18. Charges d'impôts	23
La preuve d'impôts se décompose comme suit :	23
Autres Informations.....	24
Effectifs.....	24
Engagements hors-bilan.....	24
Rémunérations des commissaires aux comptes	24
Evénements postérieurs à la clôture	24



États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat (K€)	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	48 255	49 129
Autres produits d'exploitation	679	610
Achats consommés	(12 201)	(13 407)
Charges de personnel	(16 927)	(15 825)
Autres charges d'exploitation	(13 616)	(14 096)
Impôts et taxes	(419)	(435)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 417)	(1 306)
Opérations en commun		
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	4 354	4 670
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	4 354	4 670
Charges et produits financiers	(806)	(916)
Charges et produits exceptionnels	(45)	196
Impôts sur les résultats	(776)	(1 199)
Résultat net des entreprises intégrées	2 726	2 751
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 726	2 751
Intérêts minoritaires	294	205
Résultat net (part du groupe)	2 432	2 546



Bilan consolidé

Bilan actif consolidé (K€)	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	48 972	48 490
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	<i>47 945</i>	<i>47 509</i>
Immobilisations corporelles	2 217	2 609
Immobilisations financières	265	170
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	51 454	51 269
Stocks et en-cours	1 534	1 709
Clients et comptes rattachés	13 422	11 652
Autres créances et comptes de régularisation	2 867	3 033
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	<i>226</i>	<i>258</i>
Valeurs mobilières de placement	6 139	2 007
Disponibilités	5 075	6 541
Actif circulant	29 038	24 941
Total Actif	80 492	76 210
Bilan passif consolidé	31/12/2024	31/12/2023
Capital	32 108	32 108
Primes liées au capital		
Réserves et résultat consolidés	7 539	5 392
Autres		
Capitaux propres (Part du groupe)	39 648	37 501
Intérêts minoritaires	615	433
Total des capitaux propres	40 263	37 934
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif	0	
Provisions pour risques et charges	1 106	1 468
Provisions	1 106	1 468
Dettes financières	21 817	22 339
Fournisseurs et comptes rattachés	7 231	6 106
Autres dettes et comptes de régularisation	10 074	8 364
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	<i>97</i>	<i>43</i>
Dettes	39 122	36 809
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	80 492	76 210



Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux consolidé (K€)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net total des entités consolidées	2 726	2 751
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	732	1 312
Variation de l'impôt différé	(1)	9
Eléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	370	(20)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	165	
Marge brute d'autofinancement	3 992	4 052
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	1 389	(2 446)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	5 380	1 606
Acquisitions d'immobilisations	(374)	(366)
Cessions d'immobilisations	382	112
Réduction des autres immobilisations financières	5	
Incidence des variations de périmètre	(558)	(1 036)
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan	(64)	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(609)	(1 290)
Émissions d'emprunts	1 250	428
Remboursements d'emprunts	(2 789)	(2 793)
Variation des subventions d'investissements		
Dividendes versés des filiales	(694)	(200)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(61)	(32)
Augmentations / réductions de capital	199	140
Actionnaires : capital appelé non versé		
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires	(10)	(7)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(2 105)	(2 464)
Variation de change sur la trésorerie (IV)		
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	2 666	(2 148)
Trésorerie : ouverture	8 548	10 696
Trésorerie : ouverture	8 548	10 696
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	11 214	8 548

Les trésoreries d'ouverture et de clôture comprennent les disponibilités, les valeurs mobilières de placement et les équivalents de trésorerie nettes des intérêts courus non échus.



Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2023	32 108		2 846			2 546	37 501	433
Affectation du résultat N-1			2 546			(2 546)		
Distribution/ brut versé			(61)				(61)	(694)
Résultat						2 432	2 432	294
Variations de périmètre			(130)				(130)	563
Autres variations			(94)				(94)	19
2024	32 108		5 107			2 432	39 648	615



Détermination de l'EBITDA

Compte de résultat consolidés	12.2024
Chiffre d'affaires	48 255
Achats de production	(10 958)
Variation de stocks	(232)
Production immobilisée	
Marge Brute	37 065
% MB / CA	76,8%
Masse salariale économique	(17 492)
Locations (équipement)	(836)
Frais de déplacement	(627)
Autres frais généraux	(12 322)
Impôts et taxes	(419)
Autres produits et charges	0
EBITDA	5 369
% EBITDA / CA	11,1%
Dotations aux amortissements et provisions	(1 016)
EBIT	4 354
% EBIT / CA	9,0%
Produits financiers	370
Charges financières	(1 176)
Résultat financier	(806)
Produits exceptionnels	722
Charges exceptionnelles	(767)
Résultat exceptionnel	(45)
Impôt sur les bénéfices	(776)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 726
% CA	5,6%



Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe et évolution

Le groupe Fareneït créé en 2000 et implanté au plus proche de ses clients, se développe par intégration d'entreprises à taille humaine.

Présent sur 11 implantations géographiques, les 14 entreprises du Groupe sont spécialisées en Génie climatique, Génie électrique, Plomberie et Couverture.

A l'origine basé en Ile-de-France, le Groupe s'étend en Province, renforce et diversifie progressivement ses activités. Le groupe Fareneït offre désormais une prestation complète en réalisation et maintenance d'installations techniques du bâtiment.

Les 300 collaborateurs du Groupe partagent tous une culture et des valeurs communes. Associés à la réussite du groupe, ils apportent chaque jour leur expertise pour imaginer ensemble des solutions répondant pleinement aux attentes de nos clients et partenaires.

Faits marquants de l'exercice

Les faits marquants ayant impacté le groupe sont les suivants :

- **Avril 2024 - Extension du périmètre d'intégration fiscale**

La société a procédé à l'extension de son périmètre d'intégration fiscale en y intégrant les structures ci-dessous :

- ALFAKLIMA
- GRANPAS
- LG FROID
- MTE
- SEEM
- SECA
- SIEMAC (Fusionné dans LG FROID)

- **Mai 2024 - Rachat des titres de SERELY auprès de l'associé minoritaire**

La société TIPIE a procédé au rachat des titres détenus par Monsieur Martial Gorjux pour 18 K€ en Mai 2024.

TIPIE détient à la clôture de l'exercice 100 % des titres de la société SERELY.



- **Juin 2024 - Augmentation de capital avec une prise de participation complémentaires des directeurs de filiales**

Les directeurs des sociétés filiales ci-dessous ont souscrit à une augmentation de capital. Ces augmentations ont entraînés des dilutions du taux d'intérêt du groupe Fareneït présenté dans le tableau ci-dessous :

Entités	% de dilution
DELTAKLIMA	5,00
HELIOM	2,50
SETELEC	4,05
SN KOCH	2,50

- **Juin 2024 - Reclassement des titres de la société EXERCE directement sous la société TIPIE**

La société TIPIE détenait indirectement 80% de la société EXERCE par l'intermédiaire de la société SEEM. La société TIPIE est aujourd'hui directement propriétaire des titres de la société EXERCE.

- **Juillet 2024 - Acquisition de la société FINECOTEP - ECOTEP**

La société TIPIE a procédé à l'acquisition de la FINECOTEP au mois de juillet 2024 pour un prix de 588 K€. La société FINECOTEP détenait 100 % de la société ECOTEP.

L'ensemble des compléments de prix ont été levés et le prix de 588 K€ est ferme et définitif suite à la signature d'un protocole en janvier 2025.

- **Juillet 2024 : Acquisition au mois de juillet 2025 du fonds de commerce TOITURES et TRADITIONS**

La société GRANPAS a acquis le fonds de commerce TOITURES et TRADITION pour un prix de 120 K€.

- **Décembre 2024 - Mise en place sur la fin de l'année de 3 opérations de restructuration**

Dans un souci de rationalisation de ses activités. La société a procédé à plusieurs opérations de restructuration :

- ✓ Mise en place d'une fusion à l'envers entre les sociétés ECOTEP et FINECOTEP entraînant la disparition de la société holding FINECOTEP absorbée par sa société fille ECOTEP ;
- ✓ Une fusion simplifiée entre la société LG-FROID et la société SIEMAC. La société SIEMAC est absorbée par la société LG FROID ;
- ✓ Cession du fonds de commerce de Plomberie de la société GRANPAS à la société MIDEDEC afin de recentrer la société GRANPAS sur son activité de couverture ;

Changements de méthodes

Aucun changement de méthode n'a été mis en œuvre par rapport à l'exercice précédent.



Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos le 31/12/24 a une durée de 12 mois, comme l'exercice précédent clos le 31/12/23.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 16 sociétés contre 16 à la clôture de l'exercice précédent.

Entités	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ALFAKLIMA	IG	100,00	100,00
DELTAKLIMA	IG	85,00	90,00
ECOTEP (Acquisition juillet 2024)	IG	100,00	
EXERCE	IG	80,01	80,01
FARENEIT (Mère)	IG	100,00	100,00
GRANDPAS	IG	100,00	100,00
HELIOM	IG	87,50	90,00
LG FROID	IG	100,00	100,00
MIDEC	IG	84,99	84,99
MTE	IG	100,00	100,00
SECA	IG	100,00	100,00
SEEM	IG	100,00	100,00
SERELY	IG	100,00	81,29
SETELEC	IG	95,95	100,00
SIEMAC (Fusionné dans LF FROID)	IG		100,00
SN KOCH	IG	87,50	90,00
TIPIE	IG	100,00	100,00

Toutes les sociétés sont intégrées globalement.



Variation du périmètre de consolidation

Une entrée de périmètre a été constatée sur le groupe au mois de juillet 2024 avec l'acquisition de la société FINECOTEP. Cette société a été fusionnée dans la société ECOTEP en fin d'année 2024.

Il convient de noter la fusion simplifiée de la société SIEMAC et LG FROID. La société LG FROID a absorbé sa société sœur SIEMAC.

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

Les taux de conversion retenus sont :

- Écarts d'acquisition : l'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.
- Ecarts d'acquisition positifs : un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».
- Les écarts d'acquisition positifs sont amortis linéairement sur une durée de XX ans.
- Ecarts d'acquisition négatifs : un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».
- Les écarts d'acquisitions négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée de XX ans.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

- Le groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :
 - La faisabilité technique en vue de sa mise en vente;
 - L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
 - Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation;
 - L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs;
 - La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente;
 - Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.
 - Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.
 - Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition
 - Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 10 ans



- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions	20 à 30 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel outillage	4 à 10 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 10 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans
- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les travaux en cours comprennent le coût d'entrée des consommations, les charges directes et indirectes qui leurs sont affectées, ainsi que la marge au prorata de la réalisation du chantier, selon la méthode de l'avancement.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

Contrats de location financement

Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.



Comptabilisation des instruments financiers

- Reconnaissance des produits : Les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir une perte latente sont comptabilisées. Par contre les factures définitives et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir un gain ne font pas l'objet d'un ajustement comptable.
- Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies

- Régimes à cotisations définies : Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :
 - d'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
 - les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
 - les régimes de couverture de frais médicaux.
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 64.

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation 3,25 %

Taux de croissance des salaires 1.5 %

Age de départ à la retraite 64 ans

Taux de rotation du personnel 0 %



Table de taux de mortalité : table INSEE 2020 2022

Taux de charges patronales 42%

Le taux d'actualisation utilisé est le taux de maturité des engagements à 10 ans au 31/12/2024 soit 3.25%.

Capital social

Le capital de la société FARENEIT, entité consolidante, s'élève à 32 108 K€ euros et se compose de 32 108 395 actions de 1 euro de valeur nominale. Le Groupe ne détient pas d'actions propres.

Les 32 108 395 actions sont de différentes catégories :

- 21 608 395 actions ordinaires ;
- 10 500 000 actions de préférence de catégorie 1 dites ADP1. Par rapport aux actions ordinaires, les ADP1 offriront un dividende prioritaire à compter de l'exercice 2030, égal à 5% du prix d'acquisition / souscription / conversion desdites ADP1.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2023	2024	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	47 509	47 945	411				25	
Valeur nette	47 509	47 945	411				25	

Au titre de l'exercice 2022, l'écart d'acquisition positif s'établissait à 46 627 K€. Il concernait la prise de contrôle du groupe Headlight et l'acquisition de la société Siemac. Elles avaient généré un écart d'acquisition positif de respectivement 46 397 K€ et 230 K€.

Au titre de l'exercice 2023, le rachat de titres auprès des sociétés SERELY et SEEM a généré une augmentation de l'écart d'acquisition de 882 K€. Il se décompose de la façon suivante : 224 K€ pour SERELY et 658 K€ pour SEEM (dont 208 K€ relatif à sa détention de 80% du capital de la société EXERCE).

Au titre de l'exercice 2024, le rachat de la quote-part des titres SERELY et l'acquisition de ECOTEP ont entraîné la constatation d'un écart d'acquisition positif à hauteur de 436 K€ qui se décompose respectivement pour 25 K€ chez SERELY et 411 K€ pour ECOTEP.



Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	248	295	27	(10)		29	
Fonds commercial	861	941	21				59
Autres immobilisations incorporelles	2	2	(0)			2	
Ecart d'acquisition	47 509	47 945				436	
Immobilisations incorporelles	48 620	49 183	48	(10)		468	59
Constructions		29	18				11
Constructions sur sol d'autrui	5			(5)			
Installations techniques, matériel & outillage	1347	572	109	(46)		34	(872)
Autres immobilisations corporelles	20	350	24	(599)		43	862
Matériel de bureau	350	416	41	(57)		82	
Matériel de transport	4 200	3 632	259	(1 000)		121	52
Immobilisations corporelles	5 922	4 999	450	(1 708)		281	53
Total	54 542	54 182	498	(1 717)		749	112



Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(130)	(209)	(62)			(26)	10
Autres immobilisations incorporelles		(2)	0			(2)	
Amortissements des immobilisations incorporelles	(130)	(211)	(62)			(28)	10
Constructions	0	(8)	(4)				(4)
Constructions sur sol d'autrui	(5)						5
Installations techniques, matériel & outillage	(622)	(353)	(98)			(33)	400
Autres immobilisations corporelles	(18)	(230)	(85)			(43)	(84)
Amortissements du matériel de bureau	(260)	(336)	(48)			(75)	47
Amortissements du matériel de transport	(2 408)	(1 855)	(831)			(45)	1 429
Amortissements des immobilisations corporelles	(3 313)	(2 782)	(1 065)			(196)	1 793
Amortissements sur actif immobilisé	(3 443)	(2 993)	(1 127)			(224)	1 803

Annexe 3 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	0	8	1 021	(416)			(471)	(127)
Prêts	20	20						
Dépôts et cautionnements versés	150	237	62	(5)			30	
Immobilisations financières	170	265	1 083	(421)			(441)	(127)
Actifs financiers	170	265	1 083	(421)			(441)	(127)

Les actifs financiers sont tous au-delà de 5 ans.



Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	31/12/2024			31/12/2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	606	(3)	603	356		356
En-cours de services	931		931	1 353		1 353
Stocks et en-cours	1 537	(3)	1 534	1 709		1 709

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2023	2024	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	215	129	(98)			1	11
Liasse							
Fiscalité différée (décalages temporaires)							
Fiscalité différée (retraitements)	218	111	(107)				0
Annulation du social pour les MEE							
Annulation quote-part HG sur Proportionnelles							
Sous total	218	111	(107)				0
Autres	(4)	18	9			1	11
Valeur nette par catégorie	215	129	(99)			1	11



Annexe 6 Actif circulant

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	13 668	(245)	13 422	11 904	(252)	11 652
Clients et comptes rattachés	13 668	(245)	13 422	11 904	(252)	11 652
Avances et acomptes versés sur commandes	215		215			
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	1		1			
Impôts différés - actif	226		226	249		249
Créances fiscales hors IS part < 1an	1 104		1 104	1 127		1 127
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	350		350	511		511
Autres créances part < 1an	151		151	407		407
Charges à répartir	98		98	125		125
Primes sur obligations - part < 1 an	503		503	605		605
Charges constatées d'avance part < 1 an	220		220			
Autres créances et comptes de régularisation	2 867		2 867	3 024		3 024
Clients et autres créances	16 535	(245)	16 289	14 939	(255)	14 684

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés	13668	13668					
Clients et comptes rattachés	13668	13668					
Avances et acomptes versés sur commandes	215	215					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	1	1					
Impôts différés - actif	226	226					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	1104	1104					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	350	350					
Autres créances part < 1an	151	151					
Charges à répartir	98	98					
Primes sur obligations - part < 1 an	503					503	
Charges constatées d'avance part < 1 an	220	220					
Autres créances et comptes de régularisation	2 867	2 364				503	
Actif circulant	16 535	16 032				503	



Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2023	2024
Trésorerie active nette	6 541	5 075
VMP - Equivalents de trésorerie		
Disponibilités	6 492	5 040
Intérêts courus non échus s/ dispo.	49	35
Trésorerie à court terme	6 541	5 075
Placements à court terme	2 007	6 139
VMP - Autres placements	2 007	6 139
Trésorerie passive assimilée à une dette	0	2
Concours bancaires (dettes)	0	2
Trésorerie à long terme	2 007	6 138
Trésorerie nette	8 548	11 213

Annexe 8. Provisions

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges	535	228		(307)			
Provisions pour pensions et retraites	933	879	168	(256)		33	
Provisions	1 468	1 106	168	(563)		33	



Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires - courant	6 766	6 766					
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 692	1 540	818	(788)		79	(261)
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	13 531	13 344	1 248	(1 803)		218	150
Intérêts courus sur emprunts	193	165	165	(193)			
PGE	150	0					(150)
Autres emprunts et dettes	7	2					(5)
Dettes financières	22 339	21 817	2 231	(2 784)		297	(266)

Libellé	2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts obligataires - part < 1 an	6 766						6 766	
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 540	666	501	269	93	4	7	
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	13 344	2 003	1 504	1 431	1 422	6 886	98	
Intérêts courus sur emprunts	165	165						
Concours bancaires (dettes)	2	2						
Dettes financières	21 817	2 836	2 005	1 700	1 515	13 656	105	

Les emprunts obligataires ont été émis à l'occasion de la prise de contrôle du groupe Headlight par la société Fareneit.

Il s'agit de deux emprunts obligataires convertibles en actions nouvelles à émettre d'échéance au 2 décembre 2029 :

- L'emprunt OCA porte sur 2.000.000 obligations d'une valeur nominale de 1 euros, convertibles en autant d'actions dites ADP1
- L'emprunt OCB porte sur 4.000.000 obligations d'une valeur nominale de 1 euros, convertibles en autant d'actions ordinaires

Les deux emprunts portent intérêts au taux annuel de 4%, payables semestriellement (30/6 et 31/12).

En cas de non-conversion de cet emprunt au terme de leur durée, une prime de non conversion sera versée aux porteurs des obligations de manière à porter le taux d'intérêt annuel effectif à 8%. Seules les primes de non conversion des emprunts dont les porteurs n'ont pas manifesté explicitement à ce jour leur intention de convertir in fine leurs obligations ont été reconnus dans les comptes sociaux de Fareneit et consolidés du groupe.



Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs	6 106	7 231
Dettes fournisseurs	6 106	7 231
Dettes sociales part < 1 an	2 245	2 127
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	2 421	3 152
Impôts différés passif	73	97
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	27	428
Autres dettes part < 1 an	778	651
Produits constatés d'avance part < 1 an	2 851	3 621
Autres dettes et comptes de régularisation	8 395	10 074
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	14 501	17 306

Toutes les dettes fournisseurs et autres dettes sont à moins d'un an.

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2024	2023
Production vendue de biens et services	48 171	49 128
Produits des activités annexes	84	1
Chiffre d'affaires	48 255	49 129

Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé en France.

Annexe 12. Autres produits d'exploitation



Libellé	2024	2023
Production stockée	(421)	63
Rep./Prov. engagements de retraite	256	0
Rep./Dépr. sur actif circulant	146	0
Transferts de charges d'exploitation	559	524
Autres produits	141	23
Autres produits non courant		
Autres produits d'exploitation	679	610

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2024	2023
Achats de matières,fournitures et autres approvisionnements	(764)	(1 368)
Var. stocks mp, fournir. & autres appro	189	111
Autres achats	(11 626)	(12 150)
Achats consommés	(12 201)	(13 407)

Annexe 14. Charges de personnel

Libellé	2024	2023
Rémunérations du personnel	(10 609)	(9 890)
Charges de sécurité sociales, retraites et prévoyance	(5 469)	(5 179)
Autres charges de personnel	(849)	(756)
Charges de personnel	(16 927)	(15 825)

Annexe 15. Autres charges d'exploitation

Libellé	2024	2023
---------	------	------



Loyers	(1 166)	(753)
Honoraires	(1 322)	(2 696)
Transports et déplacements	(671)	(670)
Sous-traitance générale	(7 757)	(7 333)
Achats études	(314)	(204)
Entretien et réparations	(830)	(810)
Primes d'assurances	(650)	(610)
Autres dépenses externes	(610)	(1 020)
Autres charges d'exploitation	(13 616)	(14 096)

Annexe 16. Produits financiers

Libellé	2024	2023
Revenus des créances rattachées à des participations		93
Autres produits financiers	370	254
Produits financiers	370	347

Annexe 17. Charges financières

Libellé	2024	2023
Charges d'intérêts	(1 074)	(1 161)
Autres charges financières		(388)
Dot./Amt primes de remb. des obligations	(102)	(102)
Charges financières	(1 176)	(1 263)

Annexe 18. Charges d'impôts

Libellé	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	(776)	(1 190)



Impôts différés	1	(9)
Charges d'impôts	(775)	(1 199)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2024.12
Résultat des entreprises intégrées	2 726
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(776)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	3502
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25 %
	(875)
Effets des différences de base	(311)
Effets des différences de taux	
Effets des dispositions fiscales particulières	443
Ecritures manuelles sur Impôt	(32)
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(776)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(776)
ECART	0
Taux effectif d'impôt	22,15%



Autres Informations

Effectifs

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Effectif moyen total	303	231

Engagements hors-bilan (en K€)

Caution bancaire SG : 382

Caution EULER : 3 555

Caution Crédit Mutuel : 47

Caution CIC : 276

Caution BTP : 1 271

Caution BNP : 95

Nantissement du fonds de commerce : 2 710

Rémunérations des commissaires aux comptes

Contrôle légal des comptes : 58 500€

Rémunérations des organes de direction

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à communiquer une information individuelle.

Evènements postérieurs à la clôture

Les sociétés MTE et MIDEDEC ont fusionné en 2025 par voie de fusion absorption. La société MIDEDEC a absorbé la société MTE. La société MIDEDEC a changé sa dénomination sociale en Fareneit Energies.

Joel CLAUDEPIERRE

✓ Certified by  yousign

